

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2017

SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 104)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL79

présenté par
M. Gauvain, rapporteur

ARTICLE 3

À la troisième phrase de l'alinéa 13, substituer au mot :

« aussitôt »,

le mot :

« dès ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.